

No. d'homologation LPA : 31170

Fiche signalétique

Code de produit : 7306490

Section I – Identification du produit et de la compagnie

Nom du produit

Barrière contre les insectes Wilson OneShot 400g BOV

Nom du fabricant

Empack Spraytech Inc.

Numéro de téléphone d'urgence :

1-800-268-2806, option 1

Adresse

98 Walker Drive

Numéro de téléphone pour renseignements :

1-800-268-2806

Brampton, Ontario

Préparé par :

Service technique

Canada, L6T 4H6

Section II – Identification des dangers

Voie(s) de pénétration

Inhalation

Peau

Ingestion

Yeux

:

Possible

Possible

Possible

Possible

Yeux : Peut causer une irritation, de la rougeur et de la douleur.

Peau : Peut causer une irritation de la peau. Si l'irritation persiste, cesser d'utiliser le produit et consulter un médecin.

Ingestion : L'ingestion n'est pas une voie de pénétration probable. Si cela se produit, ne pas provoquer le vomissement. Obtenir les conseils d'un médecin.

Inhalation : Éviter de respirer la bruite de pulvérisation car cela pourrait causer une irritation des voies respiratoires. L'inhalation de concentrations élevées peut avoir des effets sur le système nerveux central tels que : nausée, maux de tête, étourdissements, perte de connaissance et coma.

Section III – Composition, renseignements et ingrédients

Ingrédients	# CAS	% Poids
Perméthrine	52645-53-1	0.1-1%
1,2-benzisothiazolin-3-one	2634-33-5	<0.1%
Fragrance	mélange	0.1-1%

Section IV – Mesures en cas d'urgence et premiers soins

Inhalation : En cas d'inhalation, exposer la personne à l'air frais. Si elle ne respire pas, donner la respiration artificielle et obtenir une assistance médicale sans délai.

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes, en soulevant occasionnellement les paupières supérieures et inférieures. Obtenir de l'assistance médicale si l'irritation persiste.

Ingestion : Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Ne pas provoquer le vomissement à moins que cela n'ait été prescrit par un centre antipoison ou un médecin. Ne donner aucun liquide à la personne. Ne rien donner par la bouche à une personne inconsciente.

Contact avec la peau : Retirer les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau pendant 15-20 minutes. Consulter un centre antipoison ou un médecin sans délai.

Renseignements supplémentaires : Traiter de façon symptomatique et assurer le confort de la personne. Ce produit contient un pyréthroïde. Si une petite quantité est ingérée (ou si le traitement est retardé), l'administration par voie orale de grandes quantités de charbon activé et d'un cathartique est probablement une thérapie suffisante. Si une paresthésie localisée se développe, l'endroit devrait être nettoyé en profondeur avec de l'eau et du savon. L'effet peut être diminué par l'application de cold cream. NE PAS PROVOQUER LE VOMISSEMENT.

Section V – Mesures en cas d'incendie

Renseignements généraux : Comme pour tout incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome par pression approuvé par MSHA/NIOSH (ou l'équivalent), ainsi qu'un équipement de protection complet. Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air. Les vapeurs peuvent rejoindre une source de feu et retourner vers le contenant. Pulvériser les contenants exposés au feu avec de l'eau pour les garder frais. Les contenants peuvent exploser en raison de la chaleur du feu. Il se peut que les vapeurs soient plus lourdes que l'air. Elles peuvent se propager le long du sol et se concentrer dans les endroits bas ou exigus.

Matériel d'extinction : En cas d'incendie, utiliser de l'eau, un produit chimique sec, de la mousse chimique sèche ou de la mousse antialcool. Refroidir les contenants avec de grandes quantités d'eau longtemps après l'extinction de l'incendie. Dans le cas d'un gros incendie, utiliser un produit chimique sec, du dioxyde de carbone ou de la mousse antialcool, ou pulvériser de l'eau. NE PAS utiliser de jets d'eau pleins. Il se peut que l'eau soit inefficace. Pulvériser les contenants exposés au feu avec de l'eau pour les refroidir.

Produits de combustion dangereux : dioxyde de carbone, monoxyde de carbone.

Section VI – Mesures en cas de rejet accidentel

Renseignements généraux : Utiliser les équipements de protection individuelle appropriés, tel qu'indiqué à la Section 8.

Déversements et fuites : Il ne devrait pas y avoir de gros déversement avec un pulvérisateur aérosol. Toutefois, si cela se produit lors du processus de fabrication, absorber le déversement avec une matière inerte (ex. : vermiculite, sable ou terre) et placer dans un contenant approprié. Une mousse empêchant l'émission de vapeurs peut être utilisée pour réduire les vapeurs. Éloigner toutes les sources de feu.

Section VII – Manipulation et entreposage

Manipulation : Bien se laver après la manipulation. Utiliser avec une ventilation adéquate. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Les contenants vides contiennent des résidus du produit, du liquide et/ou des vapeurs, ce qui représente un danger. Garder les contenants bien fermés. Éviter tout contact avec la chaleur, les étincelles et les flammes. Éviter d'ingérer et d'inhaler. Ne pas appliquer de pression, couper, souder, braser, percer, meuler ou exposer les contenants vides à la chaleur, aux étincelles ou aux flammes nues.

Entreposage : Le contenant est sous pression. Tenir loin de la chaleur, des étincelles et des flammes. Tenir loin des sources de feu. Entreposer dans un contenant bien fermé. Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé, loin des substances incompatibles.

Section VIII – Contrôle d'exposition et protection individuelle

Ingrédients	ACGIH		OSHA PEL		NIOSH
	Moyenne pond. temps	LECT	PEL	LECT	LER
Perméthrine	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible
1,2-benzisothiazolin-3-one	0.1 mg/m ³	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Fragrance	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible

Équipements de protection :

Vêtements/type : Porter des vêtements de protection adéquats pour prévenir tout contact avec la peau.
Protection yeux/visage : Porter des lunettes de protection ou des lunettes de protection contre les produits chimiques appropriées tel que décrit par les règlements de protection des yeux et du visage de l'OSHA (norme 29 CFR 1910.133 ou norme européenne EN166).
Chaussures/type : Aucun équipement spécial n'est requis pour ce produit.
Gants/type : Porter des gants appropriés pour prévenir tout contact avec la peau.

Mesures d'ingénierie appropriées : Système de ventilation par aspiration local requis afin de maintenir le point d'utilisation sous la valeur limite d'exposition si des employés non protégés sont impliqués.

Section IX – Propriétés physiques et chimiques

Forme :	Bruine de pulvérisation continue	Apparence physique :	Liquide laiteux
Odeur :	S.O.	Seuil olfactif (ppm) :	S.O.
Pression de vapeur aérosol (psig, 21°C)	90-110	Gravité spécifique (liquide)	0.980-1.020
pH	7-8	Densité de vapeur (air = 1)	S.O.
Point de fusion/congélation (°C)	<0	Point d'ébullition (°C) (liquide)	100°C
Retour de flamme	Non	Point d'éclair (°C), méthode	Ininflammable, en vase clos
Concentration en COV	S.O.	Solubilité dans l'eau	Miscible dans l'eau
Projection de la flamme aérosol	>100cm	Température d'auto-inflammation (°C)	S.O.
Limite d'inflammabilité inférieure (% vol)	S.O.	Limite d'inflammabilité supérieure (% vol)	S.O.
Coefficient de distribution de l'eau/huile	S.O.	Viscosité	Très fluide
		Viscosité	Très fluide

Section X – Stabilité et réactivité

Stabilité : Stable	Conditions à éviter : Chaleur excessive, sources de feu et matières oxydantes.
--------------------	--------------------------------------------------------------------------------

Incompatibilité (*matières à éviter*) : Aucuns renseignements disponibles.

Décomposition ou sous-produits dangereux : Par le feu : dioxyde de carbone, monoxyde de carbone.

Polymérisation dangereuse : N'a pas été rapportée.

Section XI – Renseignements toxicologiques

Ingrédients	CL50	DL50
Permethrine	Non disponible	1.0 g/kg (rat - oral); >2.0 g/kg (lapin - dermal)
1,2-benzisothiazolin-3-one	1020 mg/kg (oral - rat)	>2000 mg/kg (dermal - rat)
Fragrance	Aucunes données disponibles	Aucunes données disponibles
Renseignements sur les voies de pénétration possibles :		
Voie de pénétration – Inhalation :	Oui	
Voie de pénétration – Peau et yeux :	Oui	
Voie de pénétration – Ingestion :	Oui	
Voie de pénétration - Absorption par la peau :	Oui	
Effets d'une exposition aiguë :	Peut causer : dermatite, irritation des yeux, étourdissements et vomissement.	
Effets chroniques :	Éviter d'inhaler la bruine de pulvérisation. Utiliser dans un endroit bien ventilé.	
Cancérogénicité :	Non classifiable comme agent cancérogène pour l'homme.	
Effets sur la reproduction :	Aucuns renseignements disponibles, et aucuns effets indésirables prévus.	
Tératogénicité :	Aucuns renseignements disponibles, et aucuns effets indésirables prévus.	
Mutagénicité sur les cellules germinales :	La perméthrine n'a produit aucuns effets mutagéniques (test de Ames, test d'aberration chromosomique et test de dommages à l'ADN).	
Données toxicologiques :		
Oral DL50-rat (mélange, calculé) :	35.5 g/kg	
Dermal DL50-lapin (mélange, calculé) :	571.4 g/kg	
Inhalation CL50-rat 4hrs (mélange, calculé) :	1632 g/L	

Section XII – Renseignements écologiques

Données des tests de toxicité : Non disponibles

Environnement : Le produit contient des ingrédients qui sont toxiques pour les poissons et d'autres invertébrés aquatiques. Les matériaux absorbants et l'eau de lavage contaminés devraient être éliminés selon les règlements locaux, d'état/provinciaux et fédéraux/nationaux.

Potentiel de bioaccumulation : Non disponible

Autres effets indésirables : Aucunes données disponibles

Potentiel d'absorption : Aucunes données disponibles

Section XIII – Renseignements sur l'élimination

Élimination : Éliminer selon les règlements locaux, provinciaux et fédéraux.

Autres précautions spéciales : Lorsque le contenant est vide, replacer le bouchon et placer au recyclage. Si aucun service de recyclage n'est disponible, envelopper le contenant dans plusieurs couches de papier journal et mettre à la poubelle. Les matériaux absorbants et l'eau de lavage contaminés devraient être éliminés selon les règlements locaux, d'état/provinciaux et fédéraux/nationaux.

Section XIV – Renseignements sur le transport

TMD (Canada - route)..... QTÉ LTÉE

IMDG (international - maritime)..... QTÉ LTÉE (AÉROSOLS, Classe 2.1, UN1950)

IATA (international - air)..... QTÉ LTÉE (AÉROSOLS, Classe 2.1, UN1950)

Section XV – Renseignements règlementaires

SIMDUT

Ce produit a été classé selon les critères du Règlement sur les produits contrôlés (RPC) , et la fiche signalétique contient tous les renseignements requis par le RPC.

Section XVI – Autres renseignements

Date d'émission originale : 25 mai 2018

Date de révision :

Renseignements supplémentaires : Les renseignements ci-dessus sont exacts et fiables au meilleur de notre connaissance, en date du présent document. Toutefois, ces renseignements ne doivent pas être interprétés comme représentant une garantie quant à leur exactitude, fiabilité ou exhaustivité. Aucune garantie de quelque nature que ce soit n'est donnée ou sous-entendue et PREMIER TECH HOME & GARDEN ne sera responsable d'aucun dommage, perte, blessure ou dommage indirect pouvant découler de l'utilisation ou de la confiance accordée à l'un ou l'autre des renseignements contenus dans le présent document. Les utilisateurs doivent faire leurs propres recherches quant à la pertinence des renseignements pour utilisation spécifique. Pour de plus amples détails : www.premiertechhomeandgarden.com.
